



Assemblée générale

Soixante-treizième session

73^e séance plénière

Mardi 2 avril 2019, à 10 heures
New York

Documents officiels

Présidente : M^{me} Espinosa Garcés. (Équateur)

En l'absence de la Présidente, M^{me} Al-Thani (Qatar), Vice-Présidente, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 140 de l'ordre du jour (suite)

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/73/722/Add.3)

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Je voudrais, conformément à la pratique établie, appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/73/722/Add.3, dans lequel le Secrétaire général informe la Présidente de l'Assemblée générale que depuis la publication du document portant la cote A/73/722/Add.2, le Gabon a effectué les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant calculé selon l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note des informations contenues dans le document A/73/722/Add.3?

Il en est ainsi décidé.

Point 72 de l'ordre du jour (suite)

Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Projet de résolution (A/73/L.79)

La Présidente par intérim (parle en arabe) :
Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Turquie, S. E. M. Mevlüt Çavuşoğlu, qui va présenter le projet de résolution A/73/L.79.

M. Çavuşoğlu (Turquie) (parle en turc; interprétation en anglais assurée par la délégation) : Nous sommes réunis aujourd'hui dans une salle conçue pour d'abriter la conscience humaine. Nous sommes ici aujourd'hui pour faire front commun contre les menaces auxquelles nous sommes confrontés actuellement. Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour défendre le caractère sacré de la vie humaine, une valeur fondamentale commune. Malheureusement, cette valeur fondamentale commune est clairement menacée par le terrorisme et les actes terroristes. Comme les délégations le savent certainement, 51 musulmans ont été tués alors qu'ils étaient en prière lors d'un attentat terroriste perpétré à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, et dont il ne fait aucun doute qu'il avait été planifié. Nous sommes donc réunis dans cette salle aujourd'hui pour condamner cette attaque inhumaine et anti-islamique et pour exprimer notre solidarité.

Aujourd'hui, nous voudrions exprimer notre ferme opposition aux terroristes et leur transmettre le message suivant : la spirale de haine, de peur et de violence qu'ils essaient de propager les détruira et ils n'arriveront jamais à leurs fins. Aujourd'hui, dans cette salle de l'Assemblée générale, des délégations représentant différents croyances, pays, zones géographiques et milieux sont réunis pour exprimer un engagement commun.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

19-09542(F)



Document adapté

Merci de recycler



C'est peut-être la meilleure réponse et la réponse la plus significative face à leurs attaques incessantes.

Au nom de la Turquie et en mon nom propre, je voudrais adresser nos condoléances les plus sincères aux familles des victimes de l'attentat de Christchurch et au peuple et au Gouvernement néo-zélandais. En signe d'expression de la solidarité turque, notre Président, M. Recep Tayyip Erdoğan m'a dépêché récemment en Nouvelle-Zélande pour présenter personnellement nos condoléances. Pendant notre séjour, nous avons pu constater la détermination et la fierté avec lesquelles le peuple néo-zélandais a accueilli la communauté musulmane, sous la direction de la Première Ministre, M^{me} Jacinda Ardern.

Je suis sûr que les États Membres ne sont pas sans savoir que la Turquie a combattu le terrorisme avec détermination au niveau international et à l'intérieur de ses frontières. Nous avons lutté notamment contre l'État islamique d'Iraq et du Levant, le Parti des travailleurs du Kurdistan, le Parti de l'Union démocratique, les Unités de protection du peuple, le Parti-Front révolutionnaire de libération du peuple et l'organisation terroriste fethullahiste. Nous avons combattu toutes ces organisations terroristes simultanément et avec détermination.

La participation aux efforts collectifs de lutte contre le terrorisme déployés à l'échelle mondiale fait partie de nos plus hautes priorités. Par conséquent, nous avons organisé récemment, le 22 mars à Istanbul, une réunion d'urgence à composition non limitée du Comité exécutif de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), durant notre présidence. Dans la déclaration conjointe publiée à l'issue de cette réunion, nous avons réaffirmé que rien ne saurait justifier un acte terroriste, quels qu'en soient les auteurs ou les cibles. En effet, rien ne saurait justifier de tels actes.

L'attentat tragique de Christchurch a démontré que les questions liées à l'intolérance, au racisme, à la xénophobie et à l'islamophobie sont interdépendantes et représentent une menace encore plus grave que nous ne le pensions. En effet, étant donné que l'islamophobie et le racisme vont de pair, nous ne devons pas fermer les yeux sur la violence sous quelque forme que ce soit, y compris les attitudes islamophobes. Il est temps que la communauté internationale en prenne conscience. Nous devons nous exprimer d'une seule voix contre ces actes et ces attitudes de violence.

En conséquence, nous sommes réunis ici aujourd'hui – représentant diverses croyances et un large

éventail de communautés – pour nous mobiliser à l'échelle mondiale et montrer que nous faisons tous partie d'une même famille humaine. Nous devons nous rassembler autour de l'idée que nous ne tolérerons aucune voix qui appuie l'antisémitisme, l'antichristianisme ou l'islamophobie, sous quelque forme que ce soit. Il suffit que l'un d'entre nous se sente en danger pour qu'aucun d'entre nous ne soit en sécurité. Nous devons donc faire un effort concerté et nous engager collectivement. C'est la seule manière de combattre ces menaces.

Partout dans le monde, nous assistons à des déformations de l'histoire et à un complotisme toxique qui viennent alimenter ces événements. Nous ne devons pas oublier que certains politiciens irresponsables assimilent l'islam au terrorisme, et que même certains membres des médias soutiennent ces opinions et contribuent à cette situation.

Il serait très injuste et tendancieux d'assimiler l'islam à ces actes terroristes. C'est pourquoi je tiens une fois de plus à rejeter et à condamner une telle démarche. Nous devons tous rejeter l'utilisation d'expressions telles que « terrorisme islamique », « terrorisme chrétien » ou « terrorisme bouddhiste ». Le terrorisme n'a ni religion, ni langue, ni race ni nation. C'est un crime contre l'humanité. Les personnalités politiques et les médias doivent adopter une démarche et une position communes face au terrorisme. Face au climat d'injustices, de préjugés et de discriminations auquel nous sommes de plus en plus confrontés, il est temps de prendre les mesures nécessaires. Nous devons contrer ces tensions qui empoisonnent nos sociétés et engendrent la violence.

Nous devons d'abord faire appliquer notre législation existante, mais également mettre au point de nouveaux textes de loi. Nous devons mobiliser tous les pans de la société. Cela inclut les divers types de médias – du numérique à la presse écrite. Nous devons veiller à ce que celles et ceux qui incitent ou se livrent à des activités terroristes répondent de leurs agissements. Il est donc vital d'assurer le suivi de ces événements et d'en rendre compte. Il en va de notre responsabilité.

Nous traversons une période d'incertitude et de transition. Les conflits sont de plus en plus complexes. Nous avons désormais conscience que la paix au plan national et la paix dans le monde sont liées. Nous ne devons pas nous montrer indifférents à ces menaces communes. La pire réaction que l'Assemblée générale pourrait avoir à l'heure actuelle serait de rester indifférente à ces événements. Voilà pourquoi nous sommes

réunis aujourd'hui pour discuter de la lutte contre le terrorisme et autres actes de violence fondés sur la religion ou la conviction. Nous voulons transmettre les messages suivants.

Premièrement, la discrimination et le terrorisme, quelles que soient les formes qu'ils prennent, font peser une menace mondiale. Nous devons nous forger une compréhension très claire de la justice. Nous condamnons l'antisémitisme de la même manière que nous condamnons l'islamophobie ou l'antichristianisme. Ils relèvent tous d'actes criminels, et nous condamnons de la même manière toutes les discriminations, quelles qu'elles soient. Cependant, nous nous engageons également à éliminer toutes les formes de discrimination et d'actes de terrorisme. Nous pensons que le projet de résolution marquera un tournant important et qu'il servira de feuille de route pour tous les pays.

Très récemment, l'Assemblée générale a pris une mesure importante en vue de mettre fin à ces menaces et de protéger le caractère sacré des lieux de culte. À cet égard, je tiens une fois de plus à remercier l'Assemblée. Nous comptons parmi les pays à l'origine de cette importante initiative et nous savons à quel point c'est important. Je tiens à remercier une fois encore la Présidente Espinosa Garcés et la Représentante permanente Al-Thani, qui appuient aujourd'hui cette initiative.

Je voudrais rappeler que nous devons tous faire front contre l'intolérance, la violence, la haine, le racisme et le terrorisme. Je conclurai ma déclaration sur les paroles de Rûmî, qui a eu une influence importante sur l'histoire du monde. Il y a 800 ans, en Anatolie, Rûmî proclamait :

« Écoute avec les oreilles de la tolérance! Vois à travers les yeux de la compassion! Parle le langage de l'amour. »

La Présidente par intérim (*parle en arabe*) : Nous allons maintenant examiner le projet de résolution A/73/L.79.

Avant de donner la parole aux orateurs au titre des explications de position, je rappelle aux délégations que ces explications sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Hawke (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : La Nouvelle-Zélande est heureuse d'appuyer le projet de résolution A/73/L.79, tandis que nous sommes tous réunis aujourd'hui pour condamner la violence, le terrorisme et l'extrémisme sous toutes ses formes,

notamment lorsqu'il vise des individus sous le couvert ou au nom d'une religion ou conviction.

La Nouvelle-Zélande remercie la Turquie et les principaux auteurs de cette initiative. Nous nous félicitons que le projet de résolution insiste sur la nécessité de combattre l'intolérance et la discrimination, et qu'il demande à la communauté internationale de redoubler d'efforts pour favoriser un dialogue à l'échelle mondiale sur la promotion d'une culture de la tolérance et de la paix fondée sur le respect des droits de la personne et de la diversité des religions et des convictions.

La Nouvelle-Zélande a été très touchée par l'élan de sympathie et de solidarité que la communauté internationale lui a témoigné depuis le 15 mars. Nous sommes particulièrement reconnaissants à la communauté musulmane mondiale, qui a été à nos côtés pendant ces jours sombres.

La Nouvelle-Zélande a été changée à jamais le 15 mars 2019. Ce jour-là, un lâche a tenté de terroriser et de déchirer la Nouvelle-Zélande; ce jour-là, 50 musulmans néo-zélandais innocents ont été assassinés et 50 autres ont été blessés au cours d'une brutale attaque terroriste sur leurs lieux de culte, les mosquées Al Noor et Linwood, à Christchurch.

Tout le reste a peut-être été bouleversé dans notre pays le 15 mars, mais la nature fondamentale de la Nouvelle-Zélande n'a pas changé et ne changera pas. La Nouvelle-Zélande est, et restera, une société sûre et ouverte, un endroit où nos visiteurs venus du monde entier se sentent à l'aise et en sécurité. Nous sommes un peuple bienveillant et tolérant.

Le lâche qui a commis cette attaque n'était pas néo-zélandais, mais en tant que nation, nous savons que nous ne sommes pas à l'abri des virus de la haine et de la peur qui sont le bouillon de culture de la violence.

Nous avons beaucoup de questions à poser et qui doivent trouver une réponse. Nous les trouverons. Notre priorité est de nous assurer que les besoins des victimes et de leurs familles sont satisfaits. Nous prenons également des mesures pour contribuer par tous les moyens à éviter qu'une attaque aussi brutale ne se reproduise à l'avenir.

Premièrement, de nouvelles lois plus strictes sur le contrôle des armes à feu ont été annoncées. Toutes les armes semi-automatiques utilisées lors de l'attaque terroriste du 15 mars seront interdites.

Deuxièmement, une commission royale d'enquête examinera ce qui aurait pu ou aurait dû être fait pour prévenir l'attaque.

Troisièmement, il est illégal en Nouvelle-Zélande de diffuser ou de posséder le manifeste de l'agresseur ou la vidéo de l'attentat. Nous ne permettrons pas qu'il soit fait écho à son message de haine, et nous demandons à tous les autres pays de faire de même.

Enfin, le Gouvernement se penche sur le rôle que les médias sociaux ont joué dans les événements, et détermine les mesures que nous pouvons prendre avec nos partenaires, notamment sur la scène internationale.

Dans cette salle, les conversations sur la religion et la conviction et la lutte contre l'intolérance, la discrimination et la haine nous ont trop souvent divisés. Nous ne devons pas laisser des actes de terreur, notamment l'attentat de Christchurch, alimenter ces divisions. Ce sont des questions que nous devons aborder ensemble, unis par notre humanité commune et déterminés à combattre toutes les idéologies haineuses.

Comme l'a dit notre Première Ministre, le monde est pris dans un cercle vicieux d'extrémisme qui engendre l'extrémisme, et il faut que cela cesse. Dorénavant, nous devons condamner collectivement la violence et le terrorisme. Nous avons tous un rôle à jouer. La Nouvelle-Zélande est déterminée à transformer son désespoir en action concrète.

Alors que la Nouvelle-Zélande sort de son deuil, une chose est très claire : cet acte de haine et de terreur n'est pas parvenu à nous diviser en tant que nation. Bien au contraire, le peuple néo-zélandais s'est réuni et a pleuré, prié et posé des questions ensemble. Nous avons exprimé notre profond chagrin national et démontré l'amour que nous portons à notre famille musulmane.

Cette tragédie nous a unis. Nous espérons qu'il en sera de même à l'échelle internationale, et que cela servira à démontrer le pouvoir de la compassion, de la bonté, de la tolérance et de la concorde pour mettre fin aux divisions et à la haine. Ce sont les valeurs qui nous représentent le mieux.

M. Blanchard (Canada) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la Turquie d'avoir déposé cet important projet de résolution (A/73/L.79). Je voudrais également remercier le Ministre des affaires étrangères Çavuşoğlu pour sa présence dans la salle aujourd'hui et d'avoir en personne présenté le projet de résolution.

Nous devons condamner le terrorisme sous toutes ses formes. Cela est tout aussi vrai lorsqu'il s'agit de suprémacisme blanc et d'islamophobie, comme ce fut le cas le 15 mars, lorsqu'un homme armé a assassiné 50 hommes, femmes et enfants qui s'étaient rassemblés pour prier dans leur lieu de culte – un endroit où, plus que partout ailleurs, ils auraient dû être protégés. La douleur de cet attentat a touché en plein cœur de nombreux Canadiens, qui se souviennent trop bien de l'attentat similaire qui a eu lieu il y a tout juste deux ans lorsque six personnes ont été tuées dans une mosquée de la ville de Québec. Lorsque de telles violences se produisent – que ce soit dans les mosquées, les églises, les synagogues ou dans les rues de nos grandes villes –, nous ne devons pas avoir peur de les condamner spécifiquement pour ce qu'elles sont : des manifestations de néonazisme, de suprémacisme blanc, d'islamophobie, d'antisémitisme et de terrorisme.

Comme l'a dit le Premier Ministre Justin Trudeau à la Chambre des communes du Canada après l'attentat de Christchurch,

« [E]n ne dénonçant pas la haine avec la plus grande conviction, nous donnons du pouvoir à ces individus et de la légitimité à leur violence ».

Il a ensuite lancé un appel à tous les pays du monde partageant les mêmes idées pour qu'ils s'unissent dans cette lutte.

Au nom du Canada et des Canadiens, je tiens de nouveau à faire part au peuple néo-zélandais de notre soutien et de notre compassion. Étant tous deux membres du Commonwealth, le Canada et la Nouvelle-Zélande entretiennent des relations étroites et historiques. Comme l'a dit récemment notre Ministre des affaires étrangères au Conseil de sécurité : « Nous sommes plus que des amis, nous sommes une famille » (*S/PV.8496, p. 58*). Je voudrais en particulier saluer la Première Ministre Jacinda Ardern, qui, par son leadership moral, s'est distinguée non seulement auprès du peuple néo-zélandais mais aussi devant le monde entier. Nous nous tenons aux côtés de la Nouvelle-Zélande dans cette terrible tragédie, et dans la lutte contre le racisme et l'intolérance sous toutes ses formes.

Enfin, comme l'a déclaré le Premier Ministre Justin Trudeau à la Chambre des communes,

« [E]n tant que communauté mondiale, on doit faire un choix. Est-ce qu'on va dénoncer nos leaders qui ferment les yeux devant ceux qui incitent à la violence? Est-ce qu'on va dénoncer nos collègues

de travail qui racontent des blagues racistes ou misogynes sans que personne ne dise rien? Est-ce qu'on va dénoncer les trolls sur Internet, ces lâches qui répandent la haine et qui lancent des insultes sous le couvert de l'anonymat? Au bout du compte, ferons-nous ce qui s'impose? Si nous faisons l'autruche aujourd'hui, le regretterons-nous plus tard?

Malheureusement, la tragédie en Nouvelle-Zélande n'est qu'un autre exemple de notre égarement. Nous devons absolument tirer des leçons de la mort de ces 50 personnes. Nous nous dirigeons dans une voie dangereuse et sans retour, et les gens en ont assez de se battre tout seuls, sans le plein appui de leurs dirigeants.

Toutefois, au Canada et partout dans le monde, nous pouvons dire maintenant que cela suffit et qu'il ne sera désormais plus possible de fomenter la haine et d'inciter à la violence sans conséquence. Nous le devons aux habitants de Christchurch. Nous le devons aux habitants de [Québec], de Pittsburgh et de Manchester. Nous le devons à nos enfants, et nous le devons à nous-mêmes ».

Le Canada appuie sans réserve le projet de résolution.

La Présidente par intérim (*parle en arabe*) : Nous avons entendu le dernier orateur au titre des explications de position avant que nous nous prononcions sur le projet de résolution.

L'Assemblée générale va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/73/L.79, intitulé « Lutte contre le terrorisme et les autres actes de violence fondés sur la religion ou la conviction ». Je donne maintenant la parole à la représentante du Secrétariat.

M^{me} De Miranda (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : J'informe les membres que, depuis le dépôt du projet de résolution, outre les délégations énumérées dans le document A/73/L.79, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Algérie, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Égypte, Équateur, Espagne, État de Palestine, Fédération de Russie, Fidji, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Liban, Libye, Maldives, Mali, Maroc, Nigéria, Paraguay, Philippines, Panama, République bolivarienne du Venezuela, République islamique d'Iran, Serbie, Tadjikistan, Tunisie, Turkménistan, Ouzbékistan, Viet Nam et Zimbabwe. Je voudrais également annoncer que le Japon ne s'est pas porté coauteur du projet de résolution A/73/L.79.

La Présidente par intérim (*parle en arabe*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'adopter le projet de résolution A/73/L.79?

Le projet de résolution A/73/L.79 est adopté (résolution 73/285).

La Présidente par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole aux représentants qui souhaitent faire une déclaration au titre des explications de position sur la résolution qui vient d'être adoptée. Je rappelle que les explications de position sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M^{me} Bird (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie est heureuse d'appuyer la résolution 73/285. Les Australiens expriment leur profonde sympathie pour les personnes touchées par l'attentat terroriste dévastateur commis à Christchurch et partagent la douleur des communautés musulmanes du monde entier. Comme l'a dit notre Premier Ministre, l'Australie condamne dans les termes les plus catégoriques l'odieuse attaque du 15 mars 2019.

Nous sommes aux côtés de la Nouvelle-Zélande et de tous les pays qui condamnent la haine et l'intolérance sous-tendant cette attaque extrémiste. L'Australie condamne avec la plus grande fermeté les actes de terrorisme ainsi que le racisme, la xénophobie et l'intolérance qui les alimentent. Nous condamnons toutes les formes d'extrémisme violent et ses manifestations, y compris l'extrémisme violent d'extrême droite. Nous défendons et protégeons toujours le droit de tous les Australiens de pratiquer leur religion pacifiquement et sans crainte.

L'Australie est un pays d'immigrants prospère fondé sur une société multiculturelle harmonieuse. Près de la moitié de notre population actuelle est née à l'étranger ou a au moins un parent né à l'étranger. Ces personnes sont de tous les pays, de toutes les cultures et de toutes les religions. Si les manifestations pacifiques sont un droit fondamental, le Gouvernement australien ne tolère ni ne tolérera personne qui incite à la violence et à la haine dans notre communauté.

L'Australie appuie l'appel lancé à la communauté internationale pour qu'elle redouble d'efforts pour promouvoir à tous les niveaux une culture de la tolérance et de la paix fondée sur le respect des droits de la personne, de la liberté de culte et de la diversité des religions et des convictions. L'Australie se félicite de l'appel lancé à tous les États pour qu'ils s'emploient

ensemble à protéger les personnes contre les actes de violence, la discrimination et les crimes haineux motivés par le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Nous devons continuer à bâtir des sociétés solidaires capables de résister aux messages de l'extrémisme.

Le terrorisme demeure un défi mondial qui exige une réponse mondiale soutenue et renforcée de la part de tous les membres de la communauté internationale, œuvrant en partenariat. L'Australie est fermement résolue à travailler ensemble pour promouvoir la tolérance et l'ouverture après l'attentat terroriste de Christchurch.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de me joindre à l'Assemblée générale aujourd'hui pour l'adoption de la résolution 73/285, sur la lutte contre le terrorisme et les autres actes de violence fondés sur la religion ou la conviction. Nous remercions la Turquie d'avoir pris l'initiative de nous réunir pour ce débat aussi opportun qu'important.

Avant de commencer, nous présentons nos condoléances au peuple et au Gouvernement néo-zélandais à la suite des effroyables attentats terroristes perpétrés contre la communauté musulmane à Christchurch le mois dernier. Nous sommes solidaires du peuple néo-zélandais et de son gouvernement face à cet acte de haine. Comme l'a dit le Secrétaire d'État Pompeo, personne ne devrait avoir à craindre une telle violence dans son lieu de culte. Nos pensées et nos prières continuent d'accompagner toutes les victimes et leurs familles.

Les attaques perpétrées contre des mosquées de Christchurch nous ont rappelé à tous avec force que le terrorisme ne connaît pas de frontières et n'a aucune idéologie, et qu'aucune partie du monde n'est à l'abri de la haine inacceptable et révoltante qu'il véhicule. Bon nombre d'entre nous dans cette salle représentent des pays dont la population a été victime d'attentats terroristes. Les Américains ne connaissent que trop bien la douleur de telles attaques, la plus récente étant l'attaque de la synagogue Tree of Life à Pittsburgh. Les yézidis et les chrétiens victimes de l'État islamique d'Iraq et du Levant connaissent eux aussi cette douleur.

L'opposition au terrorisme unit les pays du monde entier. Bien que nous ayons fait des progrès dans notre lutte contre le terrorisme, nous devons rester vigilants. Ensemble, nous devons continuer à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes, où qu'il existe. Des

groupes terroristes organisés coordonnent et mènent des attaques dans le monde entier. Dans ce contexte, si nous voulons protéger les gens du terrorisme, il nous faut une stratégie coordonnée à l'échelle de la société qui est axée sur la lutte contre les idéologies violentes, la prévention de la radicalisation terroriste et, si possible, la réadaptation de celles et ceux qui se sont engagés dans l'extrémisme violent.

Les gouvernements ne peuvent y parvenir seuls. La société civile et le secteur privé doivent également faire partie de la solution. Le Gouvernement des États-Unis est déterminé à prévenir et à combattre l'extrémisme violent. La Maison Blanche a récemment publié la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme, qui souligne l'importance de la communication publique et de la diplomatie pour renforcer les partenariats et la société civile.

La mise en place d'une architecture efficace de prévention et de déradicalisation exige l'élaboration de politiques et de programmes pour lutter contre l'influence des idéologies terroristes radicales. Pour ce faire, il nous faut renforcer la résilience locale face aux idéologies discriminatoires, intolérantes ou fondées sur l'exclusion, en promouvant une gouvernance inclusive et respectueuse des droits mais aussi en favorisant une éducation qui développe la pensée critique et le respect des pratiques religieuses et culturelles d'autrui. Nous devons également promouvoir des voix crédibles qui ont l'autorité et la légitimité nécessaires pour discréditer celles des terroristes et des radicalisateurs.

Ce n'est pas une tâche facile. Nous sommes confrontés à une menace mondiale complexe, diffuse et redoutable, mais en nous appuyant sur nos partenariats et sur la coopération internationale, en travaillant d'arrache-pied et en faisant preuve de détermination, nous pouvons et nous devons remporter une victoire durable dans notre lutte commune contre le terrorisme.

M. Halvorsen (Norvège) (*parle en anglais*) : Nous présentons nos sincères condoléances au peuple néo-zélandais. Nos pensées et notre profonde sympathie vont aux familles et aux amis de toutes les personnes qui ont été tuées, blessées ou autrement touchées par les effroyables attaques perpétrées à Christchurch. Pour nous, ces attentats nous rappellent avec force l'importance de lutter contre toutes les formes d'extrémisme violent, y compris l'extrémisme de droite.

L'une des grandes priorités de la Norvège est la prévention de l'extrémisme violent sous toutes ses

formes. Les facteurs sous-jacents restent présents et sont peut-être encore plus visibles aujourd'hui. Nous devons également maintenir la dynamique engagée pour prévenir l'extrémisme de droite. Cela doit être notre première priorité. Les femmes, les jeunes et les communautés locales jouent également un rôle crucial. Nous avons besoin d'une approche mobilisant l'ensemble de la société.

M^{me} Furman (Israël) (*parle en anglais*) : Je voudrais exprimer nos condoléances au peuple et au Gouvernement néo-zélandais ainsi qu'aux familles des victimes de l'attentat terroriste perpétré contre des fidèles musulmans à Christchurch. Nous condamnons fermement cet acte de terrorisme odieux.

Israël s'est joint au consensus sur la résolution 73/285 adoptée aujourd'hui, car l'esprit de la résolution et le sujet qu'elle aborde reflètent les valeurs fondamentales de l'ONU. Il est essentiel que l'Assemblée générale envoie un message fort contre la haine fondée sur la religion et les crimes motivés par la haine, mais nous devons le faire d'une manière qui nous unit tous.

Malheureusement, comme beaucoup d'autres, nous avons estimé que le processus de négociation sur le projet de résolution aurait pu être plus ouvert et transparent. Voilà pourquoi nous n'avons pas pu parrainer la résolution, malgré l'importance que nous attachons tous à la nécessité de combattre le terrorisme et les autres actes de violence fondés sur la religion ou la conviction. L'Organisation des Nations Unies a été créée au lendemain des atrocités les plus odieuses jamais commises contre un groupe religieux. Les fondateurs de l'Organisation se sont engagés à ne jamais rester les bras croisés si la haine religieuse montrait sa face hideuse.

Ayant été persécutés pendant des siècles à cause de notre religion et étant témoins de la montée de l'antisémitisme, nous condamnons avec la plus grande fermeté tout acte de violence contre des personnes en raison de leur religion et sommes fiers de parrainer le projet de résolution annuel de l'ONU sur la liberté de religion ou de conviction.

Notre premier devoir est d'adopter une position ferme contre la violence religieuse et le terrorisme. Nous devons tous nous engager à œuvre de concert pour y mettre fin.

La Présidente par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Whitely (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. L'Albanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Serbie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays membre du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que la République de Moldova et la Géorgie s'associent à cette déclaration.

L'Union européenne et ses États membres tiennent tout d'abord à exprimer leurs condoléances aux victimes et à leurs familles, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple néo-zélandais. Nous condamnons avec la plus grande fermeté cette attaque survenue pendant la prière du vendredi, un moment sacré pour les croyants musulmans. Comme l'a déclaré la Haute Représentante de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune, Federica Mogherini :

« Nous sommes pleinement solidaires des autorités et du peuple néo-zélandais. Les attaques contre les lieux de culte sont des attaques contre nous tous qui valorisons la diversité et la liberté de religion et d'expression ».

C'est dans cet esprit de solidarité que nous sommes réunis ici aujourd'hui pour exprimer clairement notre opposition aux personnes qui sèment la haine contre celles et ceux qui pratiquent leur religion ou leurs croyances, ainsi que notre détermination à faire davantage pour que cette haine ne trouve plus son expression dans de terribles actes de terrorisme.

En tant que principale auteure de la résolution annuelle sur la liberté de religion ou de conviction, à New York et à Genève, l'Union européenne s'est toujours efforcée de faire en sorte que ces libertés importantes soient reconnues et protégées par la communauté internationale. Pour rappeler les mots qu'a eus l'Union européenne lors de la présentation du projet de résolution l'année dernière, la promotion et la protection de la liberté de religion ou de conviction, qui est un droit de l'homme universel, et l'élimination de toutes les formes de discrimination, notamment fondées sur la religion ou la conviction, sont des priorités essentielles de l'Union européenne dans la politique qu'elle conduit en matière de droits de l'homme.

La résolution souligne la profonde préoccupation de la communauté internationale face à la montée des discriminations, de la violence et de l'intolérance à l'égard des communautés religieuses. L'Union européenne s'est également efforcée de mettre l'accent

sur les principaux défis auxquels sont confrontées les personnes appartenant à des communautés religieuses ou à des minorités dans le monde entier, y compris en Europe.

Nous remercions les principaux parrains de la résolution 73/285, adoptée aujourd'hui, des efforts qu'ils ont déployés pour prendre en compte certaines de nos propositions. Les questions sensibles exigent un examen attentif, transparent et inclusif, et le processus de délibérations sur le texte de la résolution a été quelque peu condensé. Il importe également de rappeler que lorsque des atrocités se produisent, et cela arrive avec une fréquence déchirante, il n'est pas toujours possible pour l'ONU d'exprimer sa consternation et son indignation collectives par une résolution. Cela ne doit jamais être interprété comme un signal indiquant que la communauté internationale détourne son regard de celles et ceux qui ont souffert.

La résolution 73/285 vient nous rappeler que nous devons redoubler d'efforts pour relever les défis mondiaux de l'extrémisme violent et de la haine ainsi que pour combattre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quels qu'en soient les motivations, le lieu, l'époque et les auteurs.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'État du Koweït.

Le cheik Al Sabah (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, nous remercions la Présidente d'avoir organisé la présente séance pour examiner et adopter la résolution 73/285, condamnant l'odieux attentat terroriste perpétré contre les mosquées Al Noor et Linwood, en Nouvelle-Zélande, qui a tué 51 fidèles. La présente séance envoie un message de solidarité et de compassion aux familles des martyrs et des blessés, ainsi qu'au peuple néo-zélandais, un peuple ami, à la suite de cet acte odieux.

Je voudrais également saluer chaleureusement les efforts déployés par le Gouvernement néo-zélandais, un Gouvernement ami, dont les actions reflètent une compassion sans précédent et qui a géré cette tragédie désastreuse d'une manière hautement civilisée, ce qui a certainement allégé les souffrances des familles des victimes. Je voudrais également remercier la Turquie, un pays ami, d'avoir pris l'initiative de présenter la résolution. Mon pays a eu l'honneur de coparrainer la résolution et exprime son plein appui à cet égard.

Le phénomène de l'islamophobie, ou ce qui est connu comme la peur de l'islam, les discours haineux, la discrimination et la violence comptent parmi les fléaux les plus dangereux qui menacent les sociétés pacifiques. À maintes reprises, de nombreux pays ont mis en garde contre la propagation de ces fléaux et ont souligné la nécessité d'y remédier afin de parvenir à la paix, à la sécurité et à l'harmonie entre les nations du monde. Malheureusement, ces derniers temps, ces phénomènes se sont exacerbés, comme l'ont montré les attaques terroristes récurrentes commises dans diverses capitales tant de pays développés et que de pays en développement. La souffrance est d'autant plus grande lorsque le nationalisme règne et exige des politiques et des lois qui ne font qu'aggraver des phénomènes dangereux tels que la xénophobie, menant à une marginalisation accrue des minorités et à une discrimination accrue à leur égard.

La Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que les conventions et traités internationaux pertinents appellent tous à promouvoir le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales sans discrimination fondée sur la race, le sexe, la langue ou la religion. Toutes les résolutions adoptées à cet égard par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Conseil des droits de l'homme affirment ces principes et demandent leur respect et leur renforcement.

L'État du Koweït s'attache à rejeter le terrorisme et l'extrémisme. En effet, à la suite de cet attentat terroriste, le Koweït, en tant que membre du Conseil de sécurité et en collaboration avec l'Indonésie, un pays ami, a élaboré une déclaration à la presse du Conseil de sécurité en date du 15 mars (SC/13740), dans laquelle les membres du Conseil condamnent cet acte criminel et appellent à la répression de ces pratiques terroristes extrémistes. Ils demandent également que les parties qui commettent, organisent, financent ou parrainent ces actes terroristes odieux en soient tenues responsables, et ont instamment priés tous les États de coopérer avec le Gouvernement néo-zélandais, conformément à leurs obligations en vertu du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Nous rappelons également que le 25 mars, l'Assemblée générale a célébré la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (voir A/73/PV.71). Cette commémoration est un moyen de renforcer la solidarité internationale face aux dangereux fléaux du terrorisme et du racisme, qui ont fragmenté les

sociétés et les peuples et sapé la sécurité et la paix internationales dans de nombreux pays et régions du monde.

Il incombe au premier chef aux États Membres de l'Organisation des Nations Unies de promouvoir et de protéger les droits de l'homme, notamment le droit des personnes appartenant à des minorités religieuses ou ethniques de pratiquer librement leur religion. Les pays doivent également élaborer des stratégies, mettre en place des mécanismes et prendre des mesures à tous les niveaux – local, régional, national et international – pour sensibiliser les populations et renforcer le principe de coexistence pacifique entre tous les peuples. Les États Membres, les organisations internationales et régionales, les organisations de défense des droits de l'homme, les organisations non gouvernementales, les entités religieuses, les médias et les organisations de la société civile ont tous la responsabilité morale de promouvoir la culture de la tolérance, la paix, le respect des droits de l'homme, le pluralisme religieux et la lutte contre l'incitation à la haine, à la violence et à la stigmatisation. À cet égard, nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 73/285 en vue de resserrer les rangs et de renforcer les efforts de lutte contre les fléaux de l'extrémisme et du terrorisme sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations, mais également à renforcer le dialogue, la modération et le rejet de l'extrémisme religieux et du fondamentalisme.

Le terrorisme ne doit être associé à aucune religion, nationalité ou civilisation ni à aucun groupe racial, comme le font sciemment certains groupes extrémistes. L'islam est une religion de paix, qui compte parmi ses nobles valeurs la tolérance, la coexistence, la modération et le rejet de l'extrémisme et de la violence.

Je voudrais enfin présenter mes sincères condoléances aux familles des victimes de l'attaque terroriste commise en Nouvelle-Zélande. Puisse Dieu tout puissant permettre à leurs âmes de reposer en paix et apporter patience et réconfort à leurs familles, et puissent les blessés se rétablir rapidement.

M. Al-Maawda (Qatar) (*parle en arabe*) : Je tiens en premier lieu à remercier la Présidente d'avoir organisé cette séance sur la question importante à l'examen aujourd'hui. Nous sommes fiers que l'État du Qatar, en collaboration avec d'autres délégations amies, ait contribué aux efforts inlassables qui ont permis d'organiser cette séance. Nous avons fait partie des premiers pays à se porter coauteurs du projet de résolution intitulé « Lutte contre le terrorisme et les autres actes de violence fondés sur la religion ou la

conviction », qui a été adopté aujourd'hui en tant que résolution 73/285. Nous tenons à remercier M. Mevlüt Çavuşoğlu, Ministre des affaires étrangères de la Turquie, d'avoir présenté cette résolution au nom de ses coauteurs.

La paix est un objectif auquel aspirent toutes les sociétés humaines, quels que soient l'époque ou le lieu. C'est avec ce mot que s'étaient salués les musulmans qui priaient le mois dernier dans les deux mosquées de Christchurch, en Nouvelle-Zélande, où le tueur a commis cet acte de terrorisme odieux. Tous les lieux de culte sont inviolables parce qu'ils sont des lieux saints et des symboles de paix, de tolérance et d'amour de l'autre. Nous sommes réunis à l'Assemblée générale aujourd'hui pour traiter la question des graves violations de ce caractère sacré, que chacun doit protéger pour la sécurité des fidèles et de leurs lieux de culte.

Les valeurs réitérées durant cette séance – le respect des droits et des libertés de tous, indépendamment de leur religion, de leur race, de leur langue ou de leur sexe – sont des valeurs fondamentales consacrées par la Charte des Nations Unies, les conventions et le droit internationaux, ainsi que les nombreuses résolutions adoptées par les divers organes de l'ONU. La communauté internationale est unanime dans son rejet du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quelles qu'en soient les raisons et les causes.

La principale motivation du terrorisme actuel est la haine religieuse, notamment l'islamophobie et les autres formes de haine et de fanatisme. Tous les États et toutes les organisations, non contents de condamner ce phénomène haineux croissant dans les termes les plus fermes, doivent coopérer afin d'en éliminer les causes profondes et prendre des mesures conséquentes dans tous les domaines et à tous les niveaux afin d'empêcher que de tels actes se reproduisent à l'avenir. C'est pourquoi la résolution d'aujourd'hui condamne fermement les attaques contre des fidèles dans les deux mosquées de Christchurch et appelle à mettre en place des mesures pratiques pour protéger les innocents contre de tels actes de terrorisme.

Nous condamnons fermement tous les actes de terrorisme, y compris ceux qui sont motivés par la haine religieuse. Nous présentons une fois de plus nos condoléances aux familles des victimes de l'attaque terroriste commise en Nouvelle-Zélande et nous exprimons notre solidarité à l'égard du Gouvernement et du peuple néo-zélandais amis, qui ont su manifester

leur solidarité, leur compassion et leur amour et qui font preuve d'une compétence et d'un professionnalisme remarquables dans la gestion de cette crise.

L'attaque terroriste de Christchurch, de même que d'autres attaques terroristes, nous montrent le danger que posent les discours de haine et les tentatives de démoniser les pratiquants d'une religion ou les personnes qui appartiennent à une race, une nationalité ou une minorité particulières, notamment les tentatives d'insulter l'islam et de causer du tort aux musulmans. Nous devons lutter fermement contre les discours qui alimentent la haine, quelle qu'en soit la source, mais plus particulièrement lorsque de tels propos sortent de la bouche des représentants de gouvernements pour des raisons politiques, parce que de tels propos menacent la paix et la sécurité de notre région et du monde entier.

L'État du Qatar a souligné à maintes reprises que le terrorisme ne connaît pas de religion, de race ou d'identité nationale. Nous sommes conscients du danger des stéréotypes en ce qui concerne le terrorisme et l'extrémisme violent. Nous ne pouvons attribuer certaines caractéristiques à un peuple entier ou à un groupe de croyants simplement parce que certains pratiquants de cette religion se rendent coupables de crimes odieux contre l'humanité. Cela constituerait une violation injuste des droits de millions de personnes et s'apparenterait à de la discrimination religieuse et raciale, ce qui ne peut que créer un climat de fanatisme et de haine de l'autre qui aurait des conséquences catastrophiques, engendrerait davantage de crimes, perpétuerait et aggraverait le cycle vicieux de la violence. Nous ne pouvons accuser une religion entière ou un groupe ethnique de terrorisme, parce que cela est contraire aux efforts concrets visant à combattre ce phénomène et à en découvrir les causes véritables.

Enfin, l'importante résolution adoptée aujourd'hui doit constituer la base d'initiatives futures visant à prévenir les actes de terrorisme contre des sites religieux motivés par la haine religieuse. À cet égard, nous saluons l'appel lancé par le Secrétaire général à l'Alliance des civilisations afin que celle-ci communique avec les gouvernements, les organisations et les chefs religieux pour mettre au point des mesures qui pourraient prévenir de telles attaques contre des lieux de culte et garantir leur inviolabilité.

M. Al-Mouallimi (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Je tiens en premier lieu à remercier tous les pays qui ont participé à l'initiative ayant permis d'adopter une résolution pour lutter contre le terrorisme et les

autres actes de violence fondés sur la religion ou la conviction. La résolution 73/285 condamne fermement l'acte de terrorisme odieux et exécrationnel qui a fait des martyrs innocents et ébranlé la conscience mondiale, à savoir le meurtre de fidèles musulmans innocents dans deux mosquées en Nouvelle-Zélande.

En dépit de la souffrance que nous ressentons à la suite d'un crime aussi haineux, nous nous félicitons que le Gouvernement et le peuple néo-zélandais aient su faire preuve d'amour, de compassion et de solidarité. Ils ont gagné notre respect. Nous souhaitons également féliciter les musulmans néo-zélandais, qui ont fait écho à ces sentiments et ont souligné la tolérance de l'islam.

La haine, le racisme et l'extrémisme n'appartiennent pas qu'au passé; ce sont des phénomènes intemporels récurrents qui refont surface à chaque fois que les circonstances le permettent. Les observateurs des activités des groupes terroristes extrémistes sur les réseaux sociaux notent que ces groupes ont élargi leur présence dans le cyberspace, où ils ont créé des plateformes pour recruter de nouveaux membres. Il n'y a qu'à observer la manière dont ces groupes se propagent. C'est dans des médias autres que la presse écrite et des journaux télévisés qu'on se fait une idée de la façon dont ces organisations gagnent en force. En effet, des centaines de comptes sont créés chaque jour sur Internet par les partisans de ces organisations, qui y postent 24 heures sur 24 des milliers de photos de batailles et de victoires imaginaires. Malgré tous les efforts déployés au quotidien pour les exclure des réseaux sociaux, ces organisations continuent de se renforcer grâce aux comptes de leurs partisans.

Lutter contre le discours radical et l'idéologie qui nourrit le terrorisme et l'extrémisme violent est l'un des défis internationaux les plus importants et les plus récurrents, et c'est l'une des priorités de l'Arabie saoudite, qui lutte contre le phénomène de l'extrémisme et du terrorisme sur tous les plans – idéologique et organique, et à tous les échelons – national, régional et international. L'Arabie saoudite a entrepris de diagnostiquer la réalité idéologique et d'identifier les causes profondes qui favorisent la propagation de l'extrémisme violent et de l'idéologie qui le sous-tend, ainsi que les bases sur lesquelles il s'appuie. Elle a, à cet effet, élaboré une stratégie de sécurité idéologique fondée sur trois piliers – la prévention, la formation, et la protection. Elle a aussi œuvré pour approfondir la coopération internationale et créé, à cet égard, le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme.

Tous les médias sociaux doivent œuvrer avec efficacité en vue de contrer les discours haineux et d'empêcher leur prolifération, que ce soit sous forme de textes, de photos ou de vidéos, et de traduire en justice les personnes qui les diffusent en ligne. Le cyberspace ne doit pas être un sanctuaire pour terroristes et extrémistes, et la liberté d'expression doit d'abord et avant tout être synonyme de respect des êtres humains dans toute leur diversité.

Si nous voulons vaincre le terrorisme, nous devons tous être convaincus que toute menace contre un pays quel qu'il soit est une menace contre tous nos pays, ne pas seulement prendre nos intérêts nationaux étroits mais aussi les intérêts et la sécurité des autres pays, et reconnaître que le terrorisme qui prône la haine et le rejet de l'autre ne doit être associé à aucune ethnie, religion ou nationalité.

L'Arabie saoudite a parrainé la résolution 73/285 parce qu'elle est convaincue de sa teneur et parce qu'elle estime que ce texte vient à point nommé après le crime odieux qui a secoué la Nouvelle-Zélande et le monde entier. Nous saluons la compassion dont ont fait preuve les Néo-Zélandais. Nous implorons la miséricorde divine pour les martyrs, et nous souhaitons prompt rétablissement aux blessés.

La Présidente par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie.

M^{me} Marsudi (Indonésie) (*parle en anglais*) : Notre séance aujourd'hui est on ne peut plus opportune. Elle montre notre solidarité avec le peuple de la Nouvelle-Zélande et d'autres pays touchés par l'attentat terroriste. S'attaquer à des musulmans rassemblés pour la prière du vendredi est un acte odieux et lâche. Le Gouvernement et le peuple indonésiens le condamnent avec force.

En effet, des Indonésiens figuraient parmi les victimes. Toutefois, il s'agit d'une attaque contre notre sens de l'humanité. Pour exprimer sa solidarité, l'Indonésie, de concert avec le Koweït, a immédiatement élaboré un communiqué de presse (SC/13740) du Conseil de sécurité condamnant l'attentat. Le consensus d'aujourd'hui, atteint par un grand nombre de Membres de l'ONU, est la preuve de notre détermination s'agissant de cette cause importante. Ayant appuyé la résolution 73/285, je voudrais faire trois observations.

Premièrement, aucun pays n'est à l'abri du racisme, du sectarisme et de la haine. L'attentat a eu lieu en raison

du refus d'un seul individu de comprendre que l'islam est une religion de paix. Malheureusement, cet attentat terroriste déclenché par la haine n'était pas un cas isolé. Pour résoudre ce problème, nous devons reconnaître qu'il s'agit d'un phénomène mondial. Nous devons agir dans un esprit d'unité, en apprenant les uns des autres et en œuvrant les uns avec les autres. En tant que pays ayant la plus nombreuse population musulmane, la tolérance est depuis des siècles partie intégrante de notre culture. Des personnes de différentes confessions et traditions coexistent pacifiquement, célébrant – au lieu de la rejeter – la diversité. Nous ne sommes pas parfaits, mais aucun pays ne l'est. Apprenons les uns des autres afin que nous puissions empêcher le choc des civilisations de devenir réalité - parce que la plus importante de toutes les civilisations est notre civilisation humaine.

Deuxièmement, le leadership politique est essentiel pour instaurer la tolérance. La culture de la paix et de la tolérance ne doit pas être considérée comme acquise. Elle doit être cultivée et entretenue. Elle demande du temps et l'implication de la société dans son ensemble. Elle a besoin de dispositions réglementaires. Et, plus important encore, le leadership politique est la clef. Tous les responsables politiques doivent s'écarter des discours prônant la division et œuvrer plutôt en faveur de l'unité, pour le plus grand bien de tous. La réponse de la Première Ministre et du peuple néo-zélandais, qui ont répondu présents pour appuyer l'humanité, est réellement exemplaire.

Troisièmement, une action coopérative concrète est nécessaire pour empêcher des attentats terroristes similaires. Nous devons continuer à œuvrer de concert pour favoriser un dialogue mondial qui promeut la tolérance et la paix. Cela inclut des initiatives telles que les dialogues interreligieux ou intercivilisationnels. Au cours de la récente réunion d'urgence de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à Istanbul, les Ministres des affaires étrangères ont demandé au Groupe de contact sur la paix et le dialogue de l'OCI d'agir pour régler ce problème. C'est pourquoi notre travail à l'ONU doit consister à mener d'autres actions. Une mise en œuvre effective de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies est essentielle, en particulier pour remédier aux conditions qui favorisent le terrorisme partout dans le monde. Cela consiste notamment à lutter contre les méthodes terroristes qui changent constamment, tels que les attentats terrorisme perpétrés par des loups solitaires, qui sont au moins aussi dangereux que ceux perpétrés par des organisations terroristes.

Pour terminer, je voudrais souligner l'importance de notre décision sur cette résolution.

M^{me} Bahous (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier la République de Turquie et tous les autres États qui se sont portés coauteurs de cette importante résolution 73/285, intitulée « Lutte contre le terrorisme et les autres actes de violence fondés sur la religion ou la conviction ».

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer les sincères condoléances de la Jordanie au Gouvernement et au peuple néo-zélandais, ainsi qu'aux familles des victimes – dont des Jordaniens – de l'attentat monstrueux qui a visé deux mosquées à Christchurch le mois dernier. Nous condamnons avec force cet attentat qui nous a tous ébranlés jusqu'au plus profond et frappé la conscience du monde, parce qu'il a ciblé des fidèles innocents et pacifiques en prière, qui sont ainsi devenus victimes d'un discours empoisonné et erroné sur l'islam, religion de miséricorde, de tolérance et de paix. Il n'est aucun doute que le discours haineux et le rejet de l'autre que nous observons aujourd'hui sont une menace réelle pour la paix et la stabilité dans le monde entier.

Mais en Jordanie, nous sommes fermement convaincus que les solides valeurs spirituelles et les principes de tolérance, de miséricorde, d'amour, de compassion et de respect mutuel qui nous unissent aujourd'hui et tous les jours sont au fondement de toutes les religions, et nous renforcent dans notre détermination à rester unis face au terrorisme, à l'extrémisme et aux crimes motivés par la haine. Qu'il me soit permis de citer S. M. le Roi Abdullah II ibn Al Hussein :

« Que nous nous prosternions dans une mosquée, que nous nous agenouillions dans une église, que nous priions dans un temple ou que nous accomplissions simplement un acte altruiste de charité, nous sommes tous unis dans la foi et dans notre engagement à agir pour le bien de l'humanité. »

La résolution d'aujourd'hui traite des discours de haine et d'intolérance contre les religions ou les croyances comme d'une menace à la coexistence entre les peuples. Toutefois, nous notons avec une vive préoccupation que l'incitation à la haine et les discours extrémistes visent de plus en plus l'Islam et les musulmans par une utilisation odieuse des médias sociaux, qui sont parfois utilisés sous le couvert de la liberté d'expression. Cela exige de nous tous une action collective pour remédier aux causes profondes de cette situation. La violence n'engendre que la violence et la haine n'engendre que la haine. Nous

devons continuer à engager sérieusement le dialogue, à promouvoir la coexistence entre les différentes religions et à garantir l'entente, la compréhension et le respect mutuel entre les peuples.

Nous devons également adopter les mesures qui s'imposent pour réglementer les médias sociaux, qui sont devenus des moyens de promouvoir l'extrémisme et d'induire les jeunes en erreur. Nous devons en outre amener les personnes qui commettent, organisent, financent ou commanditent les actes terroristes à en répondre.

Pour lutter contre les discours de haine, nous réaffirmons le rôle crucial que les jeunes dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et l'idéologie extrémiste. Par conséquent, nous devons donner aux jeunes les moyens d'agir grâce à la sensibilisation et à une éducation de qualité fondée sur le respect des croyances des autres et des principes de coexistence. Nous devons également donner aux jeunes les moyens de vivre dans la dignité et garantir leur véritable participation à la mise en œuvre des programmes pour les jeunes et la paix et la sécurité et les résolutions internationales relatives à cette question.

Je voudrais réaffirmer à cet égard l'engagement de la Jordanie à appuyer les efforts que le Secrétaire général et les États Membres continuent de déployer pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, mobiliser les capacités de l'ONU et de ses organes compétents pour promouvoir une culture de paix et la coexistence, contrer les discours haineux et prendre les mesures nécessaires pour prévenir les attaques visant les sites religieux et préserver leur caractère sacré.

Les religions ont toutes pour mêmes principes, tel qu'ordonnés par Dieu, d'aimer Dieu et d'aimer son prochain. C'est notre voie commune pour venir à bout de toutes les formes de terrorisme, d'extrémisme et de violence. Travaillons donc ensemble, en tant que frères et sœurs, en tant qu'égaux en dignité humaine et unis dans notre quête de la paix et de la sécurité, sans distinction de race, de religion ou de conviction.

M^{me} Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais m'associer aux autres orateurs pour condamner avec la plus grande fermeté l'odieux attentat terroriste islamophobe perpétré contre deux mosquées à Christchurch le 15 mars, qui a emporté 50 vies précieuses. Neuf des personnes qui sont mortes en martyrs dans ces mosquées étaient originaires de mon pays, le Pakistan. L'un d'entre elles, Naeem Rasheed, était un enseignant

dévoué qui a héroïquement essayé d'arrêter le terroriste pour protéger la vie des autres. Néanmoins, il n'a pas pu sauver la vie de son propre fils, qui a péri dans l'attaque.

Il n'est pas le seul. Il y a beaucoup d'autres histoires similaires d'héroïsme et de courage. Nos pensées et nos prières accompagnent les familles des victimes de cet attentat terroriste lâche ainsi que les personnes qui y ont survécu. Nous voudrions également exprimer notre solidarité au peuple et au Gouvernement néo-zélandais et féliciter la Première Ministre de la Nouvelle-Zélande pour son leadership exemplaire face à cette tragédie.

Le Pakistan, qui a parrainé la résolution 73/285, se félicite du leadership et de l'initiative de la Turquie, qui sont pertinents et arrivent à point nommé.

Il ne faut pas envisager l'attentat terroriste perpétré à Christchurch hors de son contexte. Il ne s'agit de rien d'autre que de la dernière manifestation d'un phénomène qui ne cesse de s'intensifier et qui trouve ses origines dans la haine, le sectarisme, le racisme et l'idéologie extrémiste de la suprématie de la race blanche. La montée des idéologies extrémistes nationalistes et populistes au sein des démocraties occidentales libérales et ailleurs, y compris dans notre région, attise le sectarisme, l'intolérance, l'islamophobie et la xénophobie. Fait révélateur, les préjugés contre l'islam sont de plus en plus répandus. On peut le voir dans les politiques visant à ériger des murs et des barrières pour refouler les populations déplacées, tout comme dans les tentatives de dénigrer les croyances islamiques et les personnages sacrés musulmans sous le couvert de la liberté d'expression.

L'islamophobie qui sévit partout est un phénomène mondial qui appelle une approche mondiale fondée sur la coopération, la cohérence et l'engagement pour lutter contre les incidents qui alimentent, canalisent et renforcent cette propagande qui vise l'Islam et les musulmans. L'approche politique erronée, qui consiste à assimiler des personnes qui pratiquent une autre religion à l'extrémisme violent pour mobiliser un appui politique en faveur des forces de la haine, est au cœur de ce phénomène. Comme nous ne le savons que trop bien, le profilage de tout un peuple et de toute une communauté peut avoir des conséquences catastrophiques et la stigmatisation peut avoir des conséquences tout aussi dangereuses pour la stabilité sociale et la paix sociale. La liberté d'expression a souvent servi de prétexte pour promouvoir des opinions infâmes et banaliser les discours de haine.

La tragédie de Christchurch a également mis en lumière le rôle alarmant des médias sociaux, qui sont de plus en plus considérés comme l'un des instruments les plus utilisés de nos jours à des fins de radicalisation. Le moment est venu de trouver des moyens de responsabiliser les sociétés de médias sociaux pour les contenus qui incitent à la violence ou répandent la haine. Ces sociétés doivent veiller à ce que leurs plates-formes ne soient pas exploitées par des terroristes et utilisées pour diffuser des messages nuisibles et haineux.

En tant que forme contemporaine de racisme, l'islamophobie fait peser une grave menace sur la paix et la sécurité mondiales. Nous devons nous mobiliser contre celles et ceux qui cherchent à nous diviser en incitant à la violence, en répandant des stéréotypes fondés sur la conviction, en utilisant des discours haineux et en diffamant les religions. Nous devons redoubler d'efforts pour encourager le dialogue mondial sur la promotion d'une culture de tolérance, de dialogue et de paix à tous les niveaux. Ce dialogue doit être fondé sur le respect des droits de l'homme et de la diversité et permettre à toutes les voix, religions, visions du monde et traditions religieuses de s'exprimer.

L'adoption de cette résolution aujourd'hui est une forte expression de notre engagement commun à rester unis contre la haine raciale et religieuse. Mon pays est déterminé à poursuivre ses efforts pour jeter des ponts d'entente et pour s'opposer et résister aux personnes qui cherchent à construire des murs de sectarisme et de haine. Nous nous tournons vers celles et ceux qui croient en l'avenir commun de l'humanité pour aider à dégager un consensus afin de lutter contre les forces de l'islamophobie, de la xénophobie et du racisme.

M. Ahmad Tajuddin (Malaisie) (*parle en anglais*) : Au nom de ma délégation, je voudrais vous remercier sincèrement, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance.

La Malaisie s'associe à la Turquie, à l'Indonésie, au Pakistan, au Qatar et au Koweït pour exprimer son appui à la résolution 73/285, adoptée par l'Assemblée aujourd'hui. Nous remercions tous les États Membres de leur précieux appui et de l'avoir parrainé.

L'adoption de cette résolution aujourd'hui montre que nous sommes tous unis dans notre lutte contre le terrorisme et les autres actes de violence fondés sur la religion ou la conviction. Ces crimes odieux n'ont pas leur place dans ce monde caractérisé par l'interdépendance et doivent être rejetés dans leur ensemble. S'agissant de la

tragédie de Christchurch, qui s'est produite il y a un peu plus de deux semaines, ce n'est un secret pour personne que ces attentats sont dus à la montée des sentiments nationalistes et des idéologies extrémistes suprémacistes.

La Malaisie est fermement convaincue que le fait de ne pas bien connaître les autres communautés raciales et religieuses a indéniablement contribué à la montée de la haine et de l'animosité. Nous pouvons accepter nos différences lorsque nous apprenons à accepter et à apprécier la diversité, les particularités et le caractère unique des autres. Par conséquent, nous devons impérativement endiguer les discours de haine et la propagation des idéologies extrémistes, notamment par l'entremise des médias sociaux, car de tels sentiments pourraient facilement influencer le grand public, qui n'a peut-être pas la possibilité d'en apprendre davantage sur les autres communautés raciales, culturelles ou religieuses. Il ne fait aucun doute que de tels sentiments sont dangereux, étant donné que les individus exposés au risque de radicalisation pourraient être de ce fait plus réceptifs aux idéologies de groupes extrémistes qui cherchent à inciter à la haine et à la violence par tous les moyens.

Dans ce contexte, la Malaisie salue également les efforts déployés par l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies pour faciliter des débats universels sur le vivre-ensemble dans la diversité, pour prévenir les crises interculturelles et pour mobiliser un large appui public à la diversité culturelle, la tolérance et l'inclusion, aux fins de prévenir les attaques contre les sites religieux et garantir le caractère sacré de ces derniers. La Malaisie appelle également tous les Membres de l'ONU à promouvoir sérieusement le dialogue interculturel et interconfessionnel, qui joue indéniablement un rôle vital dans la promotion de la paix, de la modération et de la tolérance religieuse.

Sous la direction de la Première Ministre Jacinda Ardern, la Nouvelle-Zélande nous a montré la voie. L'unité dans la diversité est le meilleur moyen de venir à bout de ce fléau.

M. Al Habib (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de faire part à S. E. M. Çavuşoğlu, Ministre turc des affaires étrangères, de ma sincère gratitude pour avoir récemment convoqué, à Istanbul, une réunion ministérielle d'urgence de l'Organisation de la coopération islamique. Je voudrais également remercier ses collègues, ici à New York, d'avoir habilement mené les négociations sur la résolution 73/285, intitulée « Lutte contre le terrorisme

et les autres actes de violence fondés sur la religion ou la conviction », pour répondre à l'attaque terroriste criminelle qui a visé des fidèles musulmans innocents à Christchurch. En outre, je profite de cette occasion pour réitérer notre gratitude à la Première Ministre néo-zélandaise et à son gouvernement pour la compassion dont ils ont fait preuve envers les victimes de cette tragédie.

Compte tenu de la barbarie de ces actes, la République islamique d'Iran condamne avec la plus grande fermeté cet acte terroriste, présente ses plus sincères condoléances aux familles des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Malheureusement, d'innombrables êtres humains continuent d'être victimes d'attaques racistes, xénophobes et islamophobes, manifestations contemporaines des idéologies et pratiques fondées sur la discrimination, ou sur des notions de supériorité, raciales ou ethniques. Ces incidents odieux sont révélateurs du fait que la communauté internationale a pris beaucoup de retard dans la réalisation de l'objectif principal que représente la lutte contre le terrorisme, le racisme, la discrimination raciale et l'intolérance qui y est associée, principalement parce que les causes profondes de ces phénomènes n'ont pas été traitées comme il convient.

Quant à l'attentat de Christchurch, la littérature antimusulmane que les terroristes ont laissée derrière eux ressemble aux discours de haine véhiculés en abondance par les médias de certains pays occidentaux, en contradiction manifeste avec les articles 19 et 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Ce pacte définit le cadre juridique idoine pour empêcher l'utilisation abusive de la liberté d'expression à des fins de propagande en faveur de la guerre ou de la haine nationale, raciale ou religieuse, qui constituent une incitation à l'hostilité et à la violence.

Ces dernières décennies, on a constaté une augmentation inquiétante du réseau déjà vaste d'organes de propagande xénophobe se faisant passer pour des plateformes d'information, du nombre de groupes haineux prétendant être des groupes de réflexion ou même de groupes de citoyens encourageant un environnement hostile et potentiellement violent envers les musulmans et autres minorités, comme les migrants en Occident. En conséquence, nous constatons depuis quelques années une tolérance politique croissante de l'hostilité et de la discrimination, ainsi que de l'incitation à la haine, à l'endroit des personnes appartenant à des minorités religieuses, en particulier les musulmans. Ces efforts de propagande sont facilités par des institutions bien financées

et soutenues par des magnats gouvernementaux fortunés. Si rien n'est fait, ce diabolique réseau de xénophobie, marqué par une haine aux motivations sociales, est susceptible de saper la stabilité de nombreuses sociétés et de mettre à rude épreuve les relations entre les États et les grandes religions, compromettant par là-même la paix et la sécurité internationales.

Il est impératif que celles et ceux qui exécutent, organisent, financent ou commanditent ces actes de terrorisme perpétrés par des membres de groupes racistes et suprémacistes aient à répondre de leurs agissements et soient traduits en justice. Nous savons gré aux personnalités politiques occidentales qui condamnent avec la plus grande fermeté le terrorisme raciste et prônant la suprématie de la race blanche. À l'extrémité inverse se trouvent les responsables qui encouragent l'islamophobie, notamment par des mesures telles que l'interdiction de territoire imposée aux musulmans, l'interdiction des symboles musulmans, tels que les foulards et les minarets, et l'utilisation odieuse de termes ignorants, comme « terrorisme islamique », autant d'expédients qui doivent être réprouvés. Aux fins d'attiser leur extrémisme islamophobe, certaines autorités occidentales évoquent des groupes terroristes extrémistes, tels que Daech et Al-Qaïda, en arguant qu'ils sont représentatifs de l'islam, alors qu'en réalité ils n'ont rien à voir avec l'islam.

Dans le même temps, un dialogue sérieux doit être engagé pour trouver les moyens de combattre collectivement l'islamophobie, la haine et la discrimination. En outre, il faut prévoir et mettre en œuvre l'adoption de démarches novatrices et globales propres à renforcer et à améliorer les mesures pratiques et efficaces de lutte contre ces fléaux dévastateurs de l'humanité, dans la perspective de leur élimination totale. La lutte mondiale contre ces phénomènes, ainsi que contre toutes les formes et manifestations odieuses et changeantes qu'ils revêtent, doit revêtir une haute priorité aux niveaux national, régional et international.

M. Suzuki (Japon) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, nous tenons à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance. Je remercie également la Turquie d'avoir été à l'initiative de la résolution 73/285.

Le Japon condamne fermement la fusillade atroce perpétrée à Christchurch. Au nom du Gouvernement et du peuple japonais, je présente mes sincères condoléances aux familles endeuillées des personnes qui ont perdu la vie, et je fais part de ma plus profonde sympathie aux

blessés. Le Japon se dit sincèrement solidaire du peuple néo-zélandais tandis qu'il surmonte cette période difficile.

Le terrorisme ne saurait en aucun cas être justifié. En étroite coopération avec la Nouvelle-Zélande et la communauté internationale, le Japon est déterminé à faire résolument front contre le terrorisme.

M. Tumysh (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je voudrais en premier lieu exprimer nos sincères condoléances au peuple et au Gouvernement de la Nouvelle-Zélande et des autres pays dont les ressortissants ont été victimes de l'odieux attentat de Christchurch.

Il est répréhensible qu'une maison de Dieu ait été attaquée et qu'un meurtrier ait pu causer d'aussi terribles ravages. Nous présentons nos condoléances, en particulier aux familles des victimes, et adressons nos sincères vœux de prompt rétablissement aux blessés. Nous faisons également part de toute notre gratitude à la police néo-zélandaise et aux premiers intervenants pour les efforts héroïques qu'ils ont déployés.

Il s'agit du dernier maillon en date d'une série de tragiques catastrophes qui ont frappé les États Membres de l'ONU ces dernières semaines et ces derniers mois, et l'on peut s'attendre à de nouvelles tragédies à l'avenir puisque les extrémismes de toutes sortes gagnent actuellement du terrain. Nous, pays membres de la communauté des Nations Unies, partageons tous l'immense douleur éprouvée sur tant de fronts, de l'Asie-Pacifique au Moyen-Orient, en passant par l'Afrique, les Amériques et l'Europe, et nous sommes solidaires les uns des autres. Des fidèles de toutes confessions, venant de différentes parties du monde, ont fait bloc autour des musulmans, les églises ont ouvert leurs portes à leurs frères et sœurs musulmans. Ces actes épouvantables nous ont tous unis pour parler d'une seule voix en faveur de la sécurité humaine.

Au nom du Kazakhstan, nous tenons à féliciter la Turquie et à saluer le rôle moteur qu'elle a joué dans ce domaine majeur et dans l'adoption de la résolution 73/285. En effet, nous devons mettre fin à l'islamophobie, à la xénophobie et au racisme. Nous devons nous unir, garantir le dialogue et promouvoir l'Alliance des civilisations. Nous devons lutter contre le terrorisme et les autres actes de violence fondés sur la religion ou la conviction, et bâtir progressivement un monde exempt de terrorisme. Nous nous félicitons tout particulièrement de la participation du Ministre des affaires étrangères de la Turquie, M. Mevlüt Çavuşoğlu, à la présente séance.

Le Kazakhstan s'est fièrement porté coauteur de la résolution, et nous remercions et félicitons tous les autres coauteurs. Nous nous efforcerons multilatéralement, avec d'autres États Membres, le système des Nations Unies et les organisations spécialisées, de mettre un terme à cette menace. Nous sommes déterminés à ne pas laisser ces attentats terroristes compromettre la stabilité politique, la paix durable et le développement durable des États Membres.

M. Ajayi (Nigéria) (*parle en anglais*) : Le Nigéria se déclare solidaire du Gouvernement et du peuple néo-zélandais à la suite des attentats terroristes odieux du mois dernier. Nous condamnons catégoriquement tout acte de terrorisme, où qu'il se produise. Le terrorisme est un phénomène qui n'a pas sa place dans l'histoire de l'humanité et qui doit être condamné par tous. Dans ce contexte, nous estimons que l'adoption de la résolution 73/285 est une étape décisive dans notre détermination collective à œuvrer à l'élimination totale de tous les actes malfaisants d'inspiration religieuse.

Le Nigéria s'est porté coauteur de la résolution pour illustrer et démontrer son très ferme attachement aux efforts visant à éliminer toutes les formes d'intolérance et d'attaques fondées sur la religion ou la conviction. Nous estimons que l'intolérance fondée sur la religion ou la conviction est un acte criminel qui doit être condamné à travers le monde. Le Nigéria, qui a souffert des actes terroristes odieux perpétrés par Boko Haram, considère que ce type de résolution est une obligation fondamentale et hautement morale de sauver le monde du déferlement des idées et slogans extrêmes qui incitent au terrorisme. Le Nigéria croit fermement au contexte et au contenu de la résolution, car celle-ci est un véritable bond en avant dans notre détermination commune, cohérente et unifiée d'éliminer toutes les formes de discours contradictoires et d'extrémisme, qui n'ont manifestement pas leur place dans notre société.

Pour conclure, le Nigéria remercie la Turquie pour cette résolution, et s'engage à continuer de collaborer avec les autres États Membres pour éliminer toutes les formes et manifestations du mal qui alimentent le terrorisme.

La Présidente par intérim (*parle en arabe*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 72 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Point 125 de l'ordre du jour (*suite*)

Renforcement du système des Nations Unies

Projet de résolution (A/73/L.78)

La Présidente par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Ministre des affaires étrangères du Bélarus, qui va présenter le projet de résolution A/73/L.78.

M. Dapkiunas (Bélarus) (*parle en russe*) : « Nous, peuples des Nations Unies ». C'est par ces mots que commence la Charte des Nations Unies, qui est entrée dans l'histoire non seulement comme le document le plus fondamental dans l'histoire des relations internationales mais aussi comme un repère pour la coexistence des nations, des États et des peuples du monde, et comme un résultat suprême et un modèle de coopération interpersonnelle fructueuse. Nous avons conscience des différends qui ont accompagné l'ensemble du processus de négociations difficiles concernant la Charte, mais ils ont tous été surmontés avec succès. Ce succès ne résulte pas seulement de la volonté des États, qui ont été inspirés par la fin de deux guerres mondiales sanglantes et motivés par leur désir d'éviter que de telles tragédies ne se reproduisent à l'avenir. Ce document a vu le jour grâce au professionnalisme, aux compétences, à la foi et aux sacrifices de personnes ordinaires, les délégués, qui, il y a 75 ans, ont eu l'honneur et la responsabilité de créer une Organisation entièrement nouvelle, centrée sur l'individu. Depuis lors, de nombreux pactes, résolutions et décisions qui illustrent les divers aspects du développement mondial ont été adoptés. Et à chaque fois, seul le facteur humain, à savoir le refus des personnes d'être indifférentes au travail qu'elles accomplissent, rend ces documents utiles et viables.

Tous les jours, nous venons à l'ONU et nous participons à des pourparlers, et nous ne constatons pas souvent que nos efforts laborieux et créatifs - qui, hélas, ne donnent pas toujours les résultats escomptés - contribuent toujours à rendre ce monde meilleur. L'Organisation nous donne à nous, personnes ordinaires, une occasion sans pareille d'apprendre à nous mettre d'accord et à mieux nous écouter. En manifestant nos meilleures qualités humaines par le dialogue, nous, personnes ordinaires, introduisons de l'humanité dans le travail quotidien de l'Organisation, qui représente la valeur ajoutée qui est essentielle aujourd'hui pour les Nations Unies et qui permet de bâtir un monde meilleur.

Le rôle d'un délégué auprès de l'ONU est clair. Ce n'est pas seulement un grand honneur, mais aussi une grande responsabilité. De bonnes relations interpersonnelles aident les délégués à accomplir de grandes choses, et l'expérience acquise par les représentants à l'ONU est

inestimable. Nous voulons rappeler à chacun d'entre nous tout ce qui dépend de nous. À cet égard, le Bélarus soumet à l'examen de l'Assemblée générale le projet de résolution A/73/L.78, intitulé « Journée internationale des délégués ». Ce projet de résolution est une référence historique à la création de l'ONU et au rôle des représentants dans ses activités. Il propose de proclamer le 25 avril, date du jour où la conférence portant création de l'ONU en tant qu'organisation internationale a commencé à San Francisco, Journée internationale des délégués, qui sera célébrée à compter de 2020. Il ne s'agit pas de trouver un énième prétexte pour établir un jour férié, mais de ressentir plus encore la responsabilité qui nous incombe à nous, les délégués, pour la tâche qui nous a été confiée. La journée des délégués sera consacrée non seulement au personnel des affaires étrangères, mais aussi aux personnes qui ont travaillé et qui travailleront à l'ONU.

Le projet de résolution salue les célébrations et initiatives nationales qui rendent hommage à la diplomatie et aux services diplomatiques. À cet égard, je voudrais signaler que mon pays, le Bélarus, a récemment célébré le centenaire de son service diplomatique et lui a consacré une journée spéciale qui sera commémorée chaque année. Nous sommes convaincus que le projet de résolution réaffirme la singularité de l'ONU en tant que lieu où l'on forge et développe la diplomatie multilatérale, où l'on engage des dialogues et où l'on améliore constamment nos aptitudes à la communication. Nous voudrions exprimer notre gratitude la plus sincère à tous les États et représentants qui ont participé activement au processus de négociation afin de parvenir à un accord sur le texte du projet de résolution. Nous voudrions également remercier les États qui se sont déjà portés coauteurs du projet de résolution, qui, selon nous, défend véritablement les droits de l'homme, et nous appelons les autres États Membres à faire de même. Ce sont les hommes et les femmes qui font l'histoire. Ce sont également les hommes et les femmes, ou plus précisément les représentants ordinaires, qui font l'ONU. C'est nous.

La Présidente par intérim (*parle en arabe*) : Nous allons maintenant passer à l'examen du projet de résolution A/73/L.78, intitulé « Journée internationale des délégués ».

Je donne maintenant la parole au représentant du Secrétariat.

M. Nakano (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : J'informe les délégations que depuis le dépôt du projet de résolution, outre ceux énumérés dans le document publié

sous la cote A/73/L.78, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Antigua-et-Barbuda, Azerbaïdjan, Cameroun, Chine, Fédération de Russie, Inde, Kazakhstan, Myanmar, Nicaragua, Ouzbékistan, République arabe syrienne, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Singapour, Soudan du Sud, Turkménistan, Viet Nam et Zimbabwe.

La Présidente par intérim (*parle en arabe*) : Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/73/L.78?

Le projet de résolution A/73/L.78 est adopté (résolution 73/286).

La Présidente par intérim (*parle en arabe*) : Nous allons maintenant entendre les déclarations après l'adoption de la résolution.

Je donne la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Pieper (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

Dans un esprit de compromis, nous avons décidé de nous joindre au consensus pour l'adoption de la résolution 73/286. Nonobstant le rôle indubitablement important que jouent les représentants de l'ONU dans l'élaboration et l'approbation des résultats des politiques, nous voudrions qu'il soit pris acte de notre préoccupation concernant les résolutions de ce type, préoccupation que nous avons déjà exprimée à maintes reprises. Nous sommes d'avis que la résolution adoptée aujourd'hui n'apporte aucune valeur ajoutée spécifique, tout en risquant de ternir l'image publique de l'ONU et de ses représentants. L'Union européenne est convaincue que toute notre attention devrait plutôt porter sur la réalisation des priorités communes qui sont chères à nos citoyens, comme l'ont souligné le Secrétaire général, la Présidente de l'Assemblée générale et d'autres dirigeants.

La Présidente par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 125 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 55.